

APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE



CENTRE DE
FORMATION
CHATEAUFARINE

JARDINIER BOTANISTE

BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Arrêté de création du 23 juillet 2019 (Parution au JO 07 août 2019)

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Jardinier botaniste spécialisé, Jardinier paysagiste,
- ◆ Botaniste en Conservatoire botanique,
- ◆ Pépiniériste de collections végétales,
- ◆ Responsable de collections vivantes ou inertes (herbier), Responsable de collections ligneuses (arboretum),
- ◆ Récolteurs de plantes médicinales et aromatiques,
- ◆ Responsable de la gestion et des inventaires dans des milieux protégés (réserves naturelles).

FICHE RNCP 38314

NIVEAU 4

DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Certificat de spécialisation : Élagage, Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales,
- ◆ BTSA : Aménagements Paysagers, Production Horticole, Gestion et Protection de la Nature,
- ◆ Licence professionnelle : Herboristerie, Gestion de la Santé des Plantes, Gestion et Protection de l'Environnement, Aménagement du Territoire et Urbanisme...

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
<ul style="list-style-type: none">◆ candidats de 16 à 29 ans révolus, ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel	<ul style="list-style-type: none">◆ candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi
Être titulaire :	
<ul style="list-style-type: none">◆ Soit d'un diplôme de niveau 4 du secteur horticole (travaux paysagers ou production horticole) ou du secteur de l'environnement.◆ Soit disposer d'une expérience professionnelle dans ces domaines d'au moins 12 mois.	



INSCRIPTION &
ADMISSION :

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LES CAPACITÉS, LA
MOTIVATION ET LE PROJET
PROFESSIONNEL

CONDITIONS MATÉRIELLES

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Formation de septembre à juin, avec des alternances par périodes de 3 à 5 semaines entre centre de formation et entreprise.	
Durée : en présentiel 1 an 22 semaines (800 heures) au centre, 30 semaines (1050 heures) en entreprise, dont 5 semaines de congés payés.	Durée : en présentiel 1 an 22 semaines (800 heures) au centre, 16 semaines (560 heures) en entreprise
Rémunération assurée par l'employeur comprise entre 27 et 100% du SMIC selon l'âge et le niveau de formation de l'apprenti.	Selon la situation du stagiaire le coût de formation peut être pris en charge en partie ou en totalité par les organismes concernés (CPF, France Travail, Transition Pro...) selon la réglementation en vigueur.

RÉSULTATS

- ◆ Taux de réussite aux examens : 67%
- ◆ Taux de satisfaction : 62,50%
- ◆ Taux de poursuite d'études 5 %
- ◆ Taux d'insertion pro. à 6 mois : 81 %
- ◆ Taux d'abandon en cours de formation < à 1%
- ◆ Taux de rupture contrat app : 0%



OBJECTIFS

Maîtriser :

- ◆ La conception, l'aménagement et l'entretien des collections végétales vivantes pérennes,
- ◆ La conservation des plantes protégées et/ou menacées et des écosystèmes,
- ◆ La communication sur les activités de la structure et les missions du poste,
- ◆ L'entretien et la mobilisation d'une démarche scientifique et technique d'investigation et de restitution,
- ◆ L'intégration de la dimension environnementale et écologique dans les différentes missions du poste.

CONTENU DE FORMATION

Modules d'enseignement général :

- ◆ Botanique descriptive,
- ◆ Écologie,
- ◆ Systématique et taxonomie,
- ◆ Phytosociologie,
- ◆ Phytogéographie.

Modules d'enseignement professionnel/technique :

- ◆ Développement, enregistrement et gestion de collections vivantes pérennes ou de collections inertes,
- ◆ Constitutions d'herbiers,
- ◆ Production, multiplication et conservation des végétaux dans le respect et l'intégration de la dimension environnementale et écologique,
- ◆ Protection des végétaux,
- ◆ Sciences économiques et réglementaires (législation sur la protection des espèces et des milieux, sur les structures institutionnelles),
- ◆ Mobilisation d'une démarche scientifique et technique d'investigation et de restitution.

Communication en situation professionnelle.

Intégration du végétal dans des projets extérieurs en lien avec le contexte actuel de dérèglement climatique et la ressource en eau.

ÉVALUATION - VALIDATION

- ◆ Satisfaire aux évaluations certificatives organisées par l'équipe pédagogique en cours de formation.
- ◆ Réaliser une collection vivante, présentée en fin de formation et évaluée par un jury de professionnels et de formateurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :
- COURS MAGISTRAUX
- TRAVAUX DIRIGÉS
- TRAVAUX PRATIQUES
- SORTIES SUR LE TERRAIN

INTERVENTIONS DE NOMBREUX PROFESSIONNELS DE LA BOTANIQUE.

PARTENARIATS AVEC LES JARDINS BOTANIQUES DE BESANÇON & NANCY.



POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

TARIF

APPRENTISSAGE : FINANCEMENT PAR LES OPCO.

FORMATION CONTINUE SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr

Responsable de formation :

Yannick Lambrecht
yannick.lambrecht@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

